

Conférence de presse du comité NON à la prolongation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg 28.10.2000

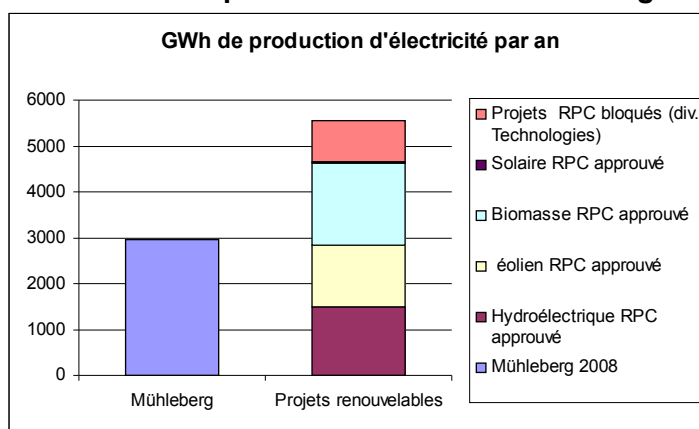
Intervention de Roger Nordmann,

Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

Les projets soutenus par le nouveau système fédéral de soutien aux énergies renouvelables permettent amplement de remplacer Mühleberg.

Le Parlement a mis en place le système de rachat courant renouvelable à prix coûtant (RPC.) Ce système garantit à l'investisseur privé ou public que son courant renouvelable sera racheté à un prix qui lui permet d'amortir son investissement. Comme il fallait s'y attendre, le succès a été fulgurant : après quelques mois, le système est complètement engorgé malgré un budget de 270 millions par an : les projets ayant obtenu un soutien totalisent une production largement supérieure à Mühleberg, comme le montre le graphique ci-dessous. Nous travaillons actuellement à débloquer rapidement le système, en doublant les moyens disponibles.

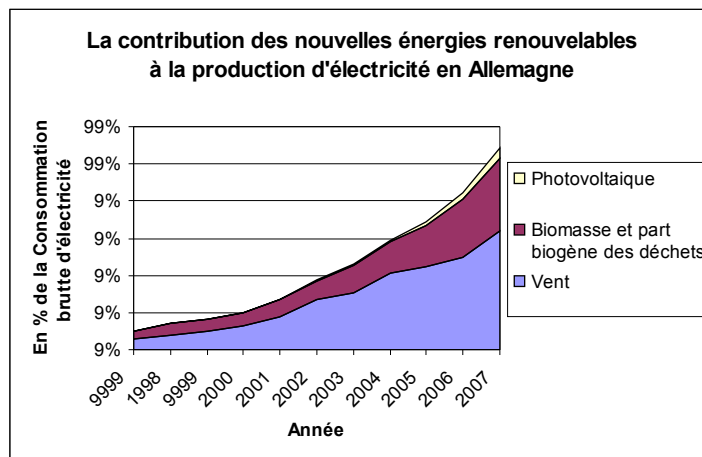
Les projets renouvelables en cours de planification et de réalisation grâce à la RPC



Sources : données de Swissgrid / état au 1^{er} février 2009

Energie renouvelable : l'exemple de l'Allemagne

A son arrivée au pouvoir en 1998, le gouvernement Schröder a décidé de renforcer massivement le dispositif de soutien à l'électricité renouvelables. Après 10 ans, le résultat est remarquable : alors que les nouvelles énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse) n'apportaient que 1 % de l'électricité en 1997, elle représentaient 11 % en 2007. Cette politique a permis la création de 250 000 emplois. En 2007, les emplois de la branche des énergies renouvelables représentaient déjà les deux tiers des emplois de l'industrie automobile. Et Mme Merkel a d'ores et déjà annoncé qu'allait poursuivre cette politique féconde.



Source : Ministère fédéral de l'environnement www.bmu.de